

Deux cents personnes peuvent y prendre place. En fait, les grands bureaux aménagés dans les divers étages de l'immeuble pour les services des syndicats.

L'électricité a été installée partout. Un bar qui s'agrandira par la suite est ouvert au rez-de-chaussée.

D'autres améliorations et développements notables de l'hôtel viendront dans un avenir plus ou moins prochain, faire de cet immeuble la digne siège des puissantes organisations ouvrières illoises.

Les syndicats ont, dès à présent, la faculté de devenir propriétaires de leur hôtel. En tous cas, les conditions exceptionnellement avantageuses qui leur sont faites, leur montrent bien qu'il est dans les intentions du citoyen Philippe, que l'hôtel des Syndicats soit leur complète demeure et qu'ils y soient absolument chez eux.

Les combinaisons machiavéliques de la municipalité illoise, auront donc été déjouées. La Fédération peut se féliciter du réactionnisme intriguant des édiles qui montre ceux-ci sous leur véritable jour, et qui donna aux ouvriers l'occasion de posséder enfin une installation modeste, en correspondance avec la grandeur du syndicalisme illois.

ALEX WILL.

Les sept Postiers seront poursuivis

LE CONSEIL DES MINISTRES A DECIDE DE PROPOSER LEUR REVOCATION AU CONSEIL DE DISCIPLINE

Paris, 30 avril. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à la présidence de M. Fallières. Tous les ministres étaient présents.

Après avoir été mis au courant des affaires extérieures et particulièrement des événements de Turquie, le conseil s'est occupé de la question des postiers.

M. Barthou, ministre des travaux publics, des postes et télégraphes, a soumis au conseil les résultats de l'enquête ouverte sur le cas des sept postiers qui ont refusé de répondre au directeur du personnel.

Le conseil a l'unanimité décidé qu'il y avait lieu de déférer au conseil de discipline ces sept postiers à raison des discours qu'ils ont tenus récemment dans diverses réunions publiques.

Le conseil des ministres a également résolu d'insérer dans le décret de sanction la sanction qui devait comporter les actes relevés à la charge de ces postiers ; la sanction indiquée par le gouvernement est la révocation.

A l'issue du conseil des ministres, M. Clémentel, ministre de l'agriculture, a été chargé de se rendre à la fois au conseil de discipline et au conseil de discipline.

M. Clémentel, ministre de l'agriculture, a été chargé de se rendre à la fois au conseil de discipline et au conseil de discipline.

La Crise Turque

LE CALME RENAIT. — QUEL SERA LE SORT D'ABDUL-HAMID ? — LA REPRESSION CONTINUE

Tandis qu'Abdul-Hamid, étroitement gardé dans la somptueuse villa Allatini, attend, résigné et tremblant, le sort qui lui est réservé, le nouveau gouvernement s'organise à Constantinople.

Mahomet V, sinistral à Dolma-Bagitché, confie à Teyfik pacha, la mission de constituer un nouveau ministère, la Chambre prend à huis clos des résolutions dont on ne tardera pas, sans doute, à connaître les effets.

Au dehors, la vie reprend son cours normal. La rue reprend son air de quiétude et de liberté.

Cependant les arrestations et les exécutions continuent. On avait arrêté à Mahomet V l'intention d'inaugurer son règne par une amnistie générale, mais il a dû se rendre à Paris de ses conseillers qui lui ont fait comprendre le danger de ce geste généreux.

Donc, répression en Europe, troubles sanglants en Asie ; ainsi se présente la situation.

L'ordre sera-t-il rétabli ? Comment sera traité le sultan déchu ? Les deux questions demeurent posées.

Le nouveau sultan

Le nouveau sultan s'est rendu ce matin à la grande mosquée de Sainte-Sophie, pour les prières du vendredi ; il a été paré de Dolma-Bagitché jusqu'à la pointe du sérail, et traversant les jardins et les bosquets, a atteint la mosquée, où il a été reçu par le sultan déchu, qui lui a remis un uniforme de maréchal-couleur khaki, comme tout autre général de l'armée macédonienne ; sa suite était peu nombreuse ; il n'avait avec lui ni grand-vizir, ni ministres, enfin rien de l'apparat accoutumé. Tous les vassaux du port étaient présents, sous la présidence de Sâd pacha, a décidé que le sultan prêterait serment à la Constitution à la Chambre des députés d'ici à huit jours.

Le trône d'Haïf chancelle

Tanger, 30 avril. — Le sultan joue sa partie décisive : il a concentré toutes ses forces régulières disponibles et les a fait partir hier contre les Beni-Muir et les Zemmour. Le Mahzen prétend que cette colonne est forte de 10.000 hommes. En réalité, elle n'en compte que 6.000, dont la moitié seulement est convenablement équipée et armée. Si cette mehalla remporte un succès contre les insurgés, l'horizon s'éclaircira du côté de l'Ouest et elle pourra se retourner vers l'Est qui est de plus en plus menaçant depuis l'adhésion de sept nouvelles tribus à la cause du roghi. Si, au contraire, ces troupes sont battues, le prestige d'Haïf sera grandement ébranlé et son règne peut être gravement compromis.

La situation est de plus très anarchique, car les populations soulevées contre le sultan le combattent sous des bannières très variées ; les uns veulent rétablir Abi el Aziz ; d'autres disent leurs prières au nom de Mouley Kebir, autre frère du sultan et prisonnier ; d'autres enfin se sont attachés à la fortune du roghi Bou Hamara, dit Mouley Mohammed.

Cette diversité de tendances offre d'ailleurs une chance pour Haïf de se maintenir sur le trône.

Une profonde panique s'est emparée de la population de la capitale depuis que les paysans de la banlieue, menacés par les Hyndas et autres insurgés, se sont réfugiés à l'intérieur des murs avocards troupeaux. Toutes les portes de Fez sont fermées et les partis fanatiques se concentrent pour un coup d'Etat.

Remis bey, commandant du bataillon de chasseurs de Salonique, est désigné comme aide de camp du sultan.

Trois monuments commémoratifs des événements de samedi dernier seront érigés par souscription nationale.

L'avènement de Mehmed V a produit dans les provinces une excellente impression.

Le « Servet-i-Funoun » annonce que le sultan a cédé tous ses biens particuliers à la nation.

Le prince héritier Izzeddine a donné, hier soir, pendant les illuminations en l'honneur du sultan, un concert public au palais de Tschamlihscha.

La formation du nouveau ministère

Constantinople, 30 avril. — Towfik pacha, chargé de former le cabinet nouveau, s'est occupé activement.

Plusieurs membres du précédent ministère, notamment Rifaat pacha et Gabriel Effendi, conserveront leurs portefeuilles des affaires étrangères et du commerce. On propose pour la guerre Sali pacha, commandant du 2e corps d'armée. Le portefeuille de l'intérieur a été offert à Hilmi pacha, l'ancien grand-vizir, qui l'a refusé.

On ne sait pas à ce que le ministère soit complètement formé avant samedi. La difficulté porte maintenant sur le choix des titulaires des portefeuilles des finances et de l'intérieur.

Le calme règne à Constantinople

Constantinople, 30 avril. — Les gardes des ambassades ont été retirées ; la suppression également faite des autres mesures militaires indique que le calme fait des progrès.

Un avis officiel annonce qu'il partir d'aujourd'hui les habitants pourront rester dans les rues jusqu'à dix heures du soir.

La désintéressement des Jeunes-Turcs

Constantinople, 30 avril. — Suivant une information parue dans les journaux, le sultan a reçu le sous-chef d'état-major du corps d'armée de Salonique, Ali Riza, et le commandant d'artillerie Hassan Riza, et il a offert cinquante livres turques à chacun. Cette offre a été refusée et Ali Riza a supplié le sultan de ne jamais faire de présents en argent à ses sujets. Tous les soldats de l'armée de Macédoine se sont d'ailleurs engagés par serment à ne jamais accepter de dons en argent.

Les troubles en Asie-Mineure

Vienne, 30 avril. — L'état le plus menaçant de la situation créée en Turquie par les derniers événements est l'hostilité entre les populations d'Anatolie et celles de la Roumélie, que les télégrammes officiels dissimulent. Cet antagonisme entre vieux-turcs d'Asie et jeunes-turcs d'Europe est cependant toujours réel et peut devenir la cause de nouveaux incidents.

M. Constant, après l'après la « Zeit », fait un discours à propos de la Porte au sujet des massacres de Mersina et d'Adana, et réclame avec énergie la garantie des protégés et des intérêts français. Rifaat pacha aurait répondu que la Porte ne pouvait en ce moment faire plus que ce qu'elle avait déjà fait.

La question des jeunes-turcs, en effet, se semble pas leur permettre d'intervenir énergiquement en Asie-Mineure ; ils doivent conserver en Europe les forces militaires limitées — environ 60.000 hommes — dont ils disposent. Le meilleur moyen d'action serait de créer à Trébizonde, ou dans telle autre ville d'Asie favorable aux jeunes-turcs, une sorte de seconde Salonique.

Les mouvements réactionnaires de l'Aïnan du Nord semblent s'être apaisés. Les jeunes-turcs paraissent être arrivés à s'entendre avec les chefs de Diakof et Prizrend venus à Constantinople pour négocier avec le comité ; on peut croire que c'est en s'appuyant sur eux que les jeunes-turcs comptent maintenir l'ordre en Macédoine.

Adana en cendres

Constantinople, 30 avril. — D'après une dépêche consulaire envoyée de Mersina, Adana est presque en cendres ; les Arméniens ont été massacrés, les bâtiments des missions catholiques, jésuites et sœurs de Saint-Joseph ont été en partie brûlés, mais le personnel de ces missions a été sauvé.

On va envoyer un conseil de guerre à Adana pour juger les instigateurs des massacres dans cette ville. Le gouvernement est résolu à agir avec la plus grande sévérité dans cette affaire.

Le trône d'Haïf chancelle

Tanger, 30 avril. — Le sultan joue sa partie décisive : il a concentré toutes ses forces régulières disponibles et les a fait partir hier contre les Beni-Muir et les Zemmour. Le Mahzen prétend que cette colonne est forte de 10.000 hommes. En réalité, elle n'en compte que 6.000, dont la moitié seulement est convenablement équipée et armée. Si cette mehalla remporte un succès contre les insurgés, l'horizon s'éclaircira du côté de l'Ouest et elle pourra se retourner vers l'Est qui est de plus en plus menaçant depuis l'adhésion de sept nouvelles tribus à la cause du roghi. Si, au contraire, ces troupes sont battues, le prestige d'Haïf sera grandement ébranlé et son règne peut être gravement compromis.

La situation est de plus très anarchique, car les populations soulevées contre le sultan le combattent sous des bannières très variées ; les uns veulent rétablir Abi el Aziz ; d'autres disent leurs prières au nom de Mouley Kebir, autre frère du sultan et prisonnier ; d'autres enfin se sont attachés à la fortune du roghi Bou Hamara, dit Mouley Mohammed.

Cette diversité de tendances offre d'ailleurs une chance pour Haïf de se maintenir sur le trône.

Une profonde panique s'est emparée de la population de la capitale depuis que les paysans de la banlieue, menacés par les Hyndas et autres insurgés, se sont réfugiés à l'intérieur des murs avocards troupeaux. Toutes les portes de Fez sont fermées et les partis fanatiques se concentrent pour un coup d'Etat.

M. Fallières inaugure le Salon des Artistes Français

Paris, 30 avril. — M. Fallières a inauguré, cet après-midi, l'exposition de la Société des Artistes Français.

Le président de la République, qui était accompagné de Mme Fallières, a été reçu par M. Doumergue et Duparcq-Beaumont et par M. Nénot, président, entouré des présidents d'honneur et des membres du comité de la Société.

Une superbe gerbe de fleurs a été offerte à Mme Fallières par M. Nénot, M. Doumergue, aimable et sympathique commissaire général de la Société, a remis au président un catalogue relié et timbré à son chiffre, et la visite a commencé.

M. Fallières a, suivant l'usage, parcouru le Salon et a dit quelques mots, qui ont été applaudis par les assistants.

Après l'inauguration, M. Fallières a été reçu par M. Doumergue et Duparcq-Beaumont et par M. Nénot, président, entouré des présidents d'honneur et des membres du comité de la Société.

Une superbe gerbe de fleurs a été offerte à Mme Fallières par M. Nénot, M. Doumergue, aimable et sympathique commissaire général de la Société, a remis au président un catalogue relié et timbré à son chiffre, et la visite a commencé.

M. Fallières a, suivant l'usage, parcouru le Salon et a dit quelques mots, qui ont été applaudis par les assistants.

Le Trône de Hollande a une héritière



LA REINE WILHELMINE

La Haye, 30 avril. — La Hollande, depuis bientôt trois semaines dans l'attente anxieuse de son futur souverain, acclame aujourd'hui sa reine et sa dynastie. El Europe entière accueille avec une sympathie sincère la joyeuse nouvelle, qui consacrerait l'indépendance nationale des Pays-Bas et ajoute une indispensable certitude au règne de Wilhelmine. Maintenant, le trône des Pays-Bas est assuré de rester au Nassau.

Depuis la mort, en 1890, du roi Guillaume III, la ligne cadette d'Oran de Nassau est éteinte quant aux mâles. Mais une Constitution de 1814, confirmée en 1884, autorise la succession, en ligne féminine au trône des Pays-Bas. Wilhelmine put ainsi régner, d'abord sous la tutelle de la reine Emma, sa mère, jusqu'à 1898 ; puis, en toute souveraineté constitutionnelle. Mais, après elle, c'était jusqu'à l'incertitude et le transfert éventuel de la couronne d'Orange à l'un des vingt-trois collatéraux dispersés dans les petits cours d'Allemagne, et dont aucun n'avait aucune ne sont désirés par le peuple hollandais.

La naissance d'une princesse met fin à cette situation qui n'était pas sans troubler le patriotisme des Hollandais. Et c'est au milieu d'un triomphe enthousiaste que la fille de Wilhelmine, reine des Pays-Bas, princesse d'Orange-Nassau, et de Henri, prince de Bavière, a été baptisée Wilhelmine Emma-Henriette Margaretha-Beatrix. On lui répondant tout à fait au vœu de son peuple, Wilhelmine lui donnera-t-elle quelque jour un prince, le Guillaume IV qui reste attendu ?

LA NAISSANCE DE LA PRINCESSE

La Haye, 30 avril. — Une foule énorme s'était massée, depuis le petit jour, aux abords du palais ; beaucoup avaient passé la nuit dans l'attente quand, à sept heures du matin, les premiers coups de canon annoncèrent à la population l'heureux événement. Toutes les fenêtres s'ouvrirent ; les passants s'arrêtaient, comptant anxieusement, espérant le cinquante et unième coup, qui aurait annoncé la naissance d'un garçon. Mais les canons cessèrent de tonner après le cinquantième. C'était une princesse qui venait de naître.

Cette désillusion n'empêcha pas l'allégresse populaire d'éclater. Immédiatement, toutes les rues se pavèrent comme par enchantement. Les bœufs d'armes à cheval, dans leur costume historique du XVIe siècle, parcoururent la ville, accompagnés de trompettes, et proclamèrent l'événement à tous les carrefours.

La princesse recevra les prénoms d'Emma-Henriette rappelant ceux de la reine-mère et du prince consort.

L'état de la reine est satisfaisant.

LES FELICITATIONS DE LA FRANCE

Ce matin, dès qu'il a appris l'heureux événement, le président de la République a télégraphié à la reine Wilhelmine pour lui transmettre les félicitations de la France.

Notre ministre à La Haye, M. Marcellin Pellet, s'est rendu, dès la première heure, au palais royal et au ministère des affaires étrangères, pour y porter les félicitations du gouvernement de la République.

Cet après-midi, un représentant du ministère des affaires étrangères est allé renouveler ces félicitations à la légation de Hollande.

UN TENTAT A BILLANCOURT

Mystérieuse explosion de dynamite

Paris, 30 avril. — Les habitants du quartier de Billancourt avoisinant la Seine, près du champ de tir, ont été réveillés hier soir, à onze heures et demie, par une violente détonation suivie d'un fracas de vitres brisées. L'explosion venait de se produire près de l'usine automobile Renault.

Cette usine comprend trois pâtés de bâtiments, séparés par les rues Gustave-Sandoz et de l'île.

Un des pâtés est occupé par les bureaux et la direction de la société fabricant les automobiles de Billancourt ; le troisième, en bordure de la rue de l'île, abrite la machine à vapeur et deux petites machines de secours.

Une des dynamites étant en réparation depuis quelques jours, une seule fonctionnait. L'explosion s'est produite à l'extérieur de ce troisième pâté de bâtiments dans la rue de l'île.

Le cœur du millionnaire battit un peu plus vite à ces mots.

Car il était parfaitement préparé à combattre l'attaque propre bataille, mais il n'avait qu'une idée très vague de ce qu'il pourrait dire de sa garde-malade venant à être mise en question, et un vague sentiment de crainte l'avait saisi.

— Je pense, murmura-t-il, que vous avez dû lire dans les journaux autre chose que ce qui concernait la collision et ses suites ?

— J'ai eu, en effet, peu de choses à faire au dehors de cette lecture, admit Carterbill. Ma jambe ne m'a pas permis de me promener beaucoup, même dans la maison.

— Et si donc probable que vous êtes au courant d'un meurtre suivi de vol qui a été commis à Baywater ?

— Le millionnaire sentit son cœur battre plus vite. On approchait du terrain dangereux ; il allait falloir manœuvrer prudemment. Mais Carterbill n'était pas un homme qui se dérobait habituellement devant les obstacles. Il répondit froidement :

— Ce meurtre-rendu ne vous a-t-il pas ému, autant que celui du tamponnement de Perdon ?

— Non. Vous a-t-il ému, vous ?

— Vous savez que la propre fille de la victime accusée de ce meurtre ?

— Dans l'histoire des bijoux ? Oui, j'ai idée, en effet, d'avoir lu quelque chose dans ce genre-là.

— Seriez-vous surpris si je vous disais que j'ai reçu mission de retrouver cette jeune fille ?

— Je suis devenu assez sage, répondit Carterbill en souriant, pour ne m'étonner de rien de ce que peut me dire un policier.

— Je vais vous poser une question.

— Si vous voulez que j'y réponde, posez-la dans une forme intelligible, et non comme

Un ouvrier chargé de la dynamite avait été placé contre le mur de l'usine, juste en face de la machine en activité. La déflagration a causé un trou circulaire de 60 centimètres de diamètre dans le mur ; des pierres et du mortier ont été projetés contre les maisons voisines, dont les carreaux ont volé en éclats.

Le commissaire de police, au cours de son enquête, n'a trouvé qu'un bout de mèche.

M. Cussat, juge d'instruction, a interrogé le concierge et le gardien de nuit, mais ceux-ci ont rien entendu.

Quand ils ont perçu la détonation, ils sont sortis, mais ont constaté que la rue de l'île était déserte.

Les Scandales de la Marine

« C'EST UN PETIT PANAMA », DIT M. EMPIS, EMPLOYÉ AU MINISTÈRE. M. PICARD COMMENCE LES POURSUITES

Paris, 30 avril. — A plusieurs reprises nous avons parlé des poursuites intentées par des employés du ministère de la marine M. Gustave Ferry qui, dans sa publication « l'Œuvre » les avait accusés d'être, par leur silence, complices de certaines malversations.

Un rédacteur des bureaux de l'administration centrale, M. Empis, dont nous avons déjà reproduit les intéressantes déclarations sur les scandales de la marine, précisait aujourd'hui certains faits dans une conversation qu'il a eue avec un de nos confrères de « Paris-Journal » :

« — Je suis décidé, dit M. Empis, à faire mon devoir jusqu'au bout. Il y a trop longtemps que les scandales de la marine, depuis le Royaume de Chosequ'is n'ont pas commis, dont ils ne sont pas responsables, et contre lesquelles ils ont protesté de toutes leurs forces.

« Il y a, notamment, un fait que je puis vous préciser, c'est celui des échantillons. Avant d'accepter aucun produit fabriqué, la commission constituée dans ce but en saisit plusieurs exemplaires en vue de les mettre à l'essai. Ainsi fut-il fait pour certains matériaux du Creusot.

« Comme on ne connaît pas l'intégrité nationale qui l'essai porte sur les éléments intérieurs de la livraison éventuelle ; naturellement, le fabricant propose, au contraire, les plus flatteurs échantillons.

« Toujours est-il que la commission ayant examiné des échantillons de ces objets, les métaux dans lesquels ceux-ci se trouvaient fut forcée, sa serrure brisée, les échantillons emportés et puis rapportés le lendemain... Sont-ce les mêmes ? Je n'en sais rien. Je ne cherche pas à le savoir... Je constate un fait.

« Vous en connaissez d'autres ?

« — Un grand nombre. Mais si-je le droit de vous les livrer ? Je ne le crois pas. Ils appartiennent à mon chef, M. Picard, qui est un bonnetier d'essai. Soyez sûr que le dossier est considérable.

« C'est ainsi que nous n'avions pas le personnel suffisant pour assurer le balayage de nos bureaux ; mais on dépensait 7.000 francs de fleurs pour des réceptions ! Et on acheta, pour une famille entière, des stylographes en vermeil.

« Et si il faut, je continuerai devant le jury les révélations que j'ai commencées devant le conseil d'Etat... Ce n'est pas la première fois que je proteste. Mais, jusqu'ici, j'avais été vain. Maintenant que le chef est changé, il en sera autrement. Ce sera gros. Cela pourra être un petit « Panama » !

« En quittant M. Empis nous croisons un fonctionnaire de la marine, qui nous dit :

« — M. Empis est parti, il y a trois ans, président de l'Association de notre personnel.

« M. Empis n'est pas isolé ; tout le personnel du ministère est avec lui. Si les chefs de service ne sentent pas la nécessité pour eux de renoncer à la tactique du silence, alors nous entrerons dans le combat, nous dirons tout.

« Le dossier d'Empis, « notre » dossier, est écrasant. Il contient des chiffres et des noms et rien, ni personne ne pourra nous empêcher d'en produire les éléments. »

LES POURSUITES COMMENCENT

A la requête de M. Alfred Picard, ministre de la marine, le parquet a résolu de poursuivre un ingénieur-constructeur très connu dans le monde industriel : M. Jules Le Blanc et fils, notable commerçant, officier de la Légion d'honneur, plusieurs fois lauréat dans divers concours.

M. Le Blanc, qui est domicilié 52, rue du Rendez-Vous, est, pendant de diverses spécialités dont il fournit l'administration de la marine : machines et chaudières à vapeur fixes et mobiles, bouloirs, écrous, tirefonds, ventiateurs, pompes, machines brevetées de toutes sortes.

L'instruction de l'affaire est confiée à M. Roty.

M. Le Blanc est spécialement poursuivi pour fraudes sur les « appareils-lesseurs des torpilles », fait particulièrement grave, car il intéresse au plus haut point la défense nationale.

La plainte du ministre de la marine est basée sur l'article 480 et suivants du code pénal, dont voici le texte :

Tous individus chargés, comme membres de Compagnie ou individuellement de fournitures, entreprises ou régies pour le compte des armées de terre ou de mer, qui, sans y avoir été contraints par une force majeure, auraient fait manquer la livraison de matériel, ou qui, sans avoir été chargés, seraient punis de la peine de la réclusion et d'une amende qui ne pourra excéder le quart des dommages-intérêts, ni être au-dessous de 500 francs, le tout sans préjudice de peines plus fortes en cas d'intelligence avec l'ennemi.

L'article 483 stipule :

« La poursuite (dans les cas de fraude sur la nature, la qualité ou la quantité des travaux) ne pourra être faite que sur la dénonciation du gouvernement. »

M. Le Blanc n'a pas encore été interrogé par M. Roty, mais le colonel Jacob, directeur du laboratoire de la marine, est venu hier, confier longuement avec le juge pour lui donner, au nom du ministre de la marine, des explications techniques sur les appareils-lesseurs, leur fabrication et les vices de construction reprochables à M. Le Blanc.

Ce dernier sera interrogé incessamment.

Les événements de Perse

L'avant-garde russe entre à Tabriz. — Le chah prend un réactionnaire comme premier ministre

Saint-Petersbourg, 30 avril. — L'avant-garde russe est entrée dans Tabriz avec des approvisionnements et des canons de montagne.

La colonne russe du général Smarski avait atteint sans opposition Marand, à 10 verstes de Djoulfa. Le gouverneur de Marand avait envoyé au-devant des russes un message de bienvenue, les priant cependant de ne pas continuer leur marche et annonçant qu'il agissait d'après des instructions télégraphiques du général persan Et Azin d'Azouli, qui désirait savoir le but de la marche en avant des troupes russes, et si cette marche était autorisée par les autorités persanes.

Le gouverneur ajoutait qu'il était chargé par son général en chef de veiller à ce qu'aucun ennemi ne fut causé aux troupes russes. Le général Smarski s'est contenté de répondre à ce message qu'il entendait continuer sa marche en avant. Ce qu'il a fait aussitôt.

De Tabriz vient la nouvelle que le chah a nommé son oncle Nâssir es-Saltânah grand-vizir, en remplacement de Mouchir es-Saltânah. Cette nomination d'un réactionnaire notoire est exactement le contraire de ce qu'espéraient les représentants de l'Angleterre et de la Russie, après leur récente démarche en faveur du retour au régime constitutionnel et au libéralisme.

Les deux légations ont immédiatement fait savoir qu'elles désapprouvaient cette nomination, et qu'elles se verraient dans la nécessité de demander une nouvelle audience pour après-demain dimanche, si le chah n'avait d'ici là donné une réponse définitive à la note anglorusse qui lui fut remise le 28 avril.

Moufahar el mouk, vice-gouverneur de Tabriz, auquel on attribue la responsabilité de la messagerie des rétrogrades de la mosquée du Chah-Abdul-Azim, a été congédié.

NOMINATIONS JUDICIAIRES

Paris, 30 avril. — Le garde des sceaux a soumis aujourd'hui à la signature du président de la République un important mouvement judiciaire. Nous y relevons les nominations suivantes qui intéressent notre région :

M. Labroche, juge à Dunkerque, est nommé à Perpignan ; M. Legrand, juge à Avesnes, est nommé à Dunkerque.

L'incident des déserteurs de Casablanca

Le tribunal arbitral se réunit aujourd'hui

Paris, 30 avril. — L'incident des déserteurs de Casablanca, qui a fait l'objet d'une importante discussion diplomatique, au novembre dernier entre l'Allemagne et la France, va être réglé par un arbitrage.

Le tribunal arbitral constitué à cet effet, conformément aux principes de la convention pour le règlement des conflits internationaux, a été formé de la façon suivante :

Deux arbitres ont été choisis par la France sur la liste des membres de la « Cour de la Haye » :

M. Louis Renault, membre de l'Institut, et sir Edward Fry, membre du conseil privé d'Angleterre.

Deux arbitres ont été désignés par l'Allemagne :

M. le conseiller uriege et M. Guido-Fischna, député au Parlement italien.

Ces quatre arbitres ont fait choix, comme arbitre ou président du tribunal, de M. Léonard de Hammarskjöld, gouverneur de la province d'Upsala, membre, comme eux de la cour de la Haye.

Le gouvernement français envoie en outre à La Haye M. André Weiss, comme agent de la République pour défendre sa cause devant le tribunal, et M. Jauroussou de Silles, secrétaire d'ambassade.

Le gouvernement allemand envoie de son côté M. de Lentze, agent impérial, et M. le docteur Gauss, du ministère des affaires étrangères.

Le Spécial de Minuit

par Burford Delannoy

(Adaptation de Pierre Lugnot)

— Précisément, répondit le millionnaire, qui ne put retenir un sourire. Je vous recontrais à présent plus d'intelligence que je n'en avais supposé. Vous savez déjà très bien les vers du nez à ma servante ? Vous avez bien fait. Laissez-moi votre carte quand vous serez tiré de l'erreur monumentale où vous barbotiez en ce moment. J'aime votre manière. Peut-être aurai-je à vous donner du travail.

Cependant, pour la suite de mon récit, laissez-moi vous dire que les vêtements que vous voyez sont ceux que j'ai coutume de porter depuis très longtemps.

Shore eut de la main un geste vague, et je compris que c'était une question de choses. — Je m'occupais dans le train spécial ; quand je me réveillai le tamponnement avait eu lieu. Quant à moi, j'étais étourdi, secoué, brisé, avec des contusions, dont une à la jambe, me fait encore souffrir et boiter légèrement.

Mais le plus extraordinaire — et j'admets que pour le croire il faut un peu plus de foi que vous n'en paraissez vouloir donner à mon récit — le plus extraordinaire est qu'en me réveillant je ne portais plus les mêmes vêtements qu'au moment où je m'étais endormi.

— En effet, dit Shore, vous aurez du mal

à trouver des gens qui mangent ça tout chaud.

— Le voyage de Londres au point de la collision avait duré environ une heure, un peu plus, peut-être. Et pendant ce temps, des choses étaient arrivées que je ne cherchais pas à vous expliquer, puisque je ne me les explique pas à moi-même.

Mes vêtements, de la tête aux pieds, et même mon long, avaient été changés. En m'éveillant, je portais des effets que je n'avais jamais vus de ma vie.

— Je les ai vus, dit Shore.

— Ah !

— Et j'y ai découvert des choses que vous n'y soupçonniez pas, sans doute, car vous en auriez été plus soigneux.

— Je ne puis pas dire, en effet, que j'aie examiné soigneusement ces effets ; j'avais plutôt hâte de m'en débarrasser. Pas mal de gens prennent des vêtements de seconde main, je le sais, mais ce n'est pas dans mes habitudes. Mais j'admets que, professionnellement, vous les avez regardés de plus près. Qu'y avez-vous vu ?

— Du sang.

Carterbill tressaillit, non pas par un sentiment de crainte, mais sous le dégoût d'avoir porté des vêtements tachés d'aussi sinistre façon.

Il savait n'avoir pas versé de sang, sauf quelques gouttes qui avaient à peine sali son col de chemise et n'avaient pas atteint son costume.

« Une délicate remarque ce tressaillement ; il en prit mentalement note ; ce tressaillement signifiait sans doute que le faux millionnaire en savait plus long qu'il ne voulait laisser paraître. Celui-ci poursuivit toutefois :

— Je n'ai pas la première idée, comme je vous l'ai dit, de la façon dont ce changement a été opéré, et je n'en conclus qu'une chose, jusqu'à présent, c'est que, pour une

raison ou pour une autre, j'ai été chloroformé.

Hawk Shore avait mis le bout de sa langue dans la poche de sa veste, et il lui donnait l'air suffisamment railleur et insolent. Carterbill continua :

— Si je pense avoir été chloroformé, c'est à cause de l'extraordinaire lourdeur d'esprit qui m'est restée pendant vingt-cinq heures après l'accident. J'ai cru d'abord que cette espèce de stupeur pouvait venir d'un coup que j'avais reçu à la tête, mais en y réfléchissant, j'ai conclu que c'était impossible, et que surtout je n'avais pas pu dormir assez profondément pour ne rien entendre du tamponnement, qui a dû faire un bruit épouvantable. Il a fallu que mes sens soient abolis avant la collision.

— Vous dites cela sérieusement ?

— Oui.

— C'est donc un conte de fées que votre histoire ?

— Écoutez-la jusqu'au bout, et vous en jugerez, répondit Carterbill, dont l'égalité d'âme ne fut pas un seul instant troublée par ce sarcasme. Après l'accident, je me suis traîné comme j'ai pu jusqu'au pavillon de chasse qui se trouve au bout du parc, et où j'ai passé la nuit. Au matin, je venais au Hall, dont je n'ai plus bougé.

— Vous avez dû avoir du mal, boitez comme vous l'avez, à venir de ce chemin de fer jusqu'ici. Vous n'avez, tout à l'heure, offert vos félicitations, veuillez accepter le témoignage de ma sympathie.

— Très flatté, répondit brièvement Carterbill.

— Je ne suppose cependant pas que vous ayez pu faire tout ce chemin sans être aidé. — Je ne suppose pas non plus, monsieur le détective.

— Et cette aide était probablement celle que tous les hommes préfèrent : l'aide d'une

jeune fille que vous m'avez soumise jusqu'à présent.

— Je la poserai dans une forme intelligible.

— Je vous écoute.

— Je veux retrouver cette femme.

— Pardonnez-moi. Vous n'êtes pas intelligent. Ou vous allez trop vite. Quelle femme ?

— Celle que représente ce portrait.

— En parlant, il avait tiré de sa poche la photographie que Mme Mainwaring lui avait donnée et la tenait devant Carterbill. Il avait fait cela d'un geste si naturellement dramatique ; il en fut immédiatement récompensé. Le propriétaire du Hall eut un regard involontaire et rapide, et dans lequel une certaine crainte se montrait.

Ce regard fut soigneusement noté sur les tablettes mentales du détective.

— Et est regardé maintenant pas. Si la police avait dans les mains le portrait de la coupable présumée, d'innombrables copies ne larderaient pas à circuler dans le pays tout entier. Alors la pauvre enfant pour laquelle il se sentait tant de sympathie (plus que de la sympathie peut-être, mais il n'osait pas se l'avouer à lui-même), ne pourrait plus faire un pas sans se trouver dans un danger mortel.

Chaque des heures qui s'écouleraient maintenant augmenterait la gravité de ce danger.

Que faire ?

XX

L'écheveau se débrouvillait

En racontant son histoire comme il l'avait fait, Carterbill n'avait qu'un but : gagner du temps et permettre à Muriel d'arriver à la station et de s'échapper.

Il ne s'était pas un seul instant imaginé que Shore possédait un portrait de la jeune

jeune fille ; il pensait que si elle pouvait prendre du large, sa trace serait très difficile à retrouver.

— Je ne sarréna pas à chercher comment le détective pouvait avoir cette photographie entre les mains. C'était une arme assez dangereuse pour qu'il songeât instantanément, si c'était possible, à en émauser le tranchant.

Carterbill se demanda pendant quelques instants s'il ne tenterait pas d'acheter le détective. Il était millionnaire, et naturellement accoutumé à cette idée que l'argent vient à bout de tout.

— Je suppose, dit-il, qu'en vous racontant mon histoire, j'ai complètement manqué mon but, qui était de vous convaincre que je disais la vérité ?

Hawk Shore permit à un sourire de monter jusqu'à ses lèvres ; il y ajouta une espèce de moue fort significative, et dit cependant :

— Puisque vous me posez une question claire, j'y répondrai clairement : Oui, vous avez manqué votre but.

C'est regrettable. C'est fort regrettable, poursuivit Carterbill sur le ton plaisant qu'il avait adopté depuis le début de l'entretien, car mon intention était de vous tirer du sentier de ferrou, dans lequel vous êtes engagé pour vous remettre dans le droit chemin.

— Oh ! ne vous inquiétez pas de moi ! s'écria Shore, plaisamment aussi. J'ai assez l'habitude de voyager pour savoir lire les écritures indicatrices que je trouve sur ma route.

Et cependant, les voyageurs les plus expérimentés se trompent parfois de direction. C'est ce que vous faites en ce moment ; et si vous ne vous convaincrez de la sincérité de ce que je vous ai dit déjà, vous me croirez encore en ce que j'ai à vous dire relativement à cette jeune fille.

— Votre garde-malade ?